RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial joke Fill M-55

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]
SU14 - Fabrication de métaux de base, y compris les alliages

Remarque
Pour les produits, il n'existe aucune obligation légale de préparer une fiche de données de sécurité.
Les informations suivantes sont donc des informations volontaires. Pour assurer une bonne lisibilité, elles sont basées sur la forme des fiches de données de sécurité connues dans la loi sur les produits chimiques.
Étant donné que le risque de transformation du produit peut varier considérablement en raison des différentes méthodes de traitement, il s'agit de recommandations de sécurité générales.
Matières plastiques obtenues par polycondensation de résines d'urée, de résines phénoliques, de polyester ou de mélamine.

Conditions d'utilisation recommandées
Acier avec des additions d'alliages inférieures à la limite de considération conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur
joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 22 04 – 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 – 8 39 - 60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements
Téléphone +49 (0) 22 04 / 8 39-0
Fax +49 (0) 22 04 / 8 39-60
E-mail (personne compétente):
safety-data-sheet@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence
Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 761 / 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8 2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Aucune information disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage
Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Aucune information disponible.

2.3. Autres dangers
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges
Description
Les aciers peuvent contenir des éléments d'alliage tels que le manganèse, le tungstène, l'aluminium, le cuivre, le niobium, le titane et d'autres substances non dangereuses.
Ces seuils sont inférieurs aux seuils fixés dans le règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des
Substances et mélanges (CLP).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours
Remarques générales
Les mesures de premiers soins concernent les poussières et les fumées (essoufflement et irritation des voies respiratoires, voir section 11).

Après inhalation
Quittez la zone dangereuse après avoir inhalé de la poussière et de la fumée.
Assurer un apport d'air frais.
En cas de plainte, consulter un médecin.

Après contact avec la peau
Aucune information disponible.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion
Aucune information disponible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Aucune information disponible.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels
Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés
jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Personnel non formé pour les cas d'urgence
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Équipes d'intervention
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Aucune information disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Aucune information disponible.

6.4. Référence à d'autres rubriques
Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Eviter la formation et le dépôt de poussières.
Observez le TRGS 528 "Soudage" et le TRGS 900 "Limitation de l'air sur le lieu de travail".
Pendant le traitement thermique et / ou le traitement mécanique sur la machine / sur le lieu de travail, des mesures d'extraction sont requises sur les machines de traitement.
Aspiration sur le site indispensable.

Mesures générales de protection
Ne pas respirer la poussière et la fumée.

Mesures d'hygiène
Pas brosser les vêtements contaminés.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Aucune mesure particulière nécessaire.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec des acides ou des bases.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Stocker au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Déformation par emboutissage, forgeage et laminage. Usinage par soudage, découpage, processus connexes, sciage, fraisage, épluchage et découpage, et usinage électrochimique (par exemple érosion). Oberflächenbehandlung, Wärmebehandlung, Einsatz in schmelzmetallurgischen Prozessen.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites biologiques (TRGS 903)

CAS No	Désignation	Paramètres	BGW	Matière d'analyse	Date de la prise d'échantillon
7439-92-1	Blei	Blei	400 µg/l	B	a
7439-92-1	Blei	Blei	300 µg/l (Frauen < 45 J.)	B	a

Remarques complémentaires
Lors de la manipulation du produit non transformé, il n'est pas nécessaire de surveiller le lieu de travail, car les agents d'alliage sont fermement fixés au métal.
Lors du traitement du produit, des substances dangereuses peuvent être produites, principalement en raison de températures élevées et du contact avec l'air.
En vertu de la législation européenne, le transformateur de l'acier doit évaluer les dangers des substances dangereuses auto-produites et établir des mesures de sécurité pour les employés.

8.2. Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
Équipement de protection individuelle si les mesures techniques ne s'appliquent pas ou ne suffisent pas.
Lorsque les limites d'air sont dépassées, en particulier la règle générale
Valeur limite de poussière (teneur en poussière respirable inférieure à 1,25 mg / m³), choisir un équipement de protection approprié.
Dans certains cas, un filtre à poussière de classe 3 (FFP3) est autorisé pour une utilisation à court terme.
Assurez la santé des employés et respectez les limites de temps.

Protection des mains
gants de protection

Protection des yeux
Adapter l'équipement de protection à la méthode de traitement du produit.

Autres mesures de protection
vêtement de protection

Dispositifs techniques appropriés de commande
Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques, voir section 7.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
solide	gris argent	inodore

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune donnée disponible				
plage d'ébullition	2700 - 2900 °C				
Plage de fusion	1400 - 1600 °C				
Point d'éclair	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	7,7 - 8,9 g/cm3				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					insoluble
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes
Aucune information disponible.

Propriétés explosives
Aucune information disponible.

9.2. Autres informations
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique
Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter
Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles
Substances à éviter
Acide, concentré

10.6. Produits de décomposition dangereux
Formation d'hydrogène au contact d'acides forts concentrés possible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	Aucune donnée disponible			
DL50 aiguë par contact avec la peau	Aucune donnée disponible			
CL50 aiguë par inhalation	Aucune donnée disponible			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Mutagène				Aucune information disponible.
Tératogène				Aucune information disponible.
Cancérigène				Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
Aucune information disponible.

Contrôles toxicologiques (informations diverses)
Les tests de ce produit ne sont pas requis par la loi.

Remarques générales
absence de données toxicologiques
Les polluants générés au cours de la transformation sont les produits de fabrication du fabricant et dépendent de la qualité de l'acier, de la technologie de transformation utilisée et, le cas échéant, des matériaux de revêtement de l'acier.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs
Remarques générales
Aucune des substances contenues dans l'acier ne doit être libérée dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
12 01 99	déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit
Retourner au fabricant.

Recommandations relatives à l'emballage
Éliminer conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport maritime IMDG
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Informations diverses relatives au transport
Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses
Ceci est une information de sécurité pour l'acier avec des matériaux d'alliage sans classification selon le règlement (CE) N ° 1272/2008 (CLP)